

Alain Delattre, Klaas A. Worp

Une étiquette de momie du ive siècle au British Museum: Réflexions sur les étiquettes tardives

The Journal of Juristic Papyrology 42, 89-99

2012

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach
dozwolonego użytku.

Alain Delattre
Klaas A. Worp

**UNE ÉTIQUETTE DE MOMIE
DU IV^e SIÈCLE AU BRITISH MUSEUM:
RÉFLEXIONS SUR LES ÉTIQUETTES TARDIVES***

L'ÉTIQUETTE PUBLIÉE ICI est de forme rectangulaire ; sa partie supérieure a été taillée de manière à obtenir un triangle inversé, au centre duquel un trou a été percé. Ce format, bien attesté, est intermédiaire entre le format « stèle » et le format *tabula ansata*. Le texte est écrit à l'encre noire sur le bois brut, en dessous de l'orifice.¹ La mention d'une indiction exclut une datation antérieure au iv^e siècle ; la paléographie et l'analyse des autres étiquettes tardives rend peu vraisemblable une datation postérieure.

À l'occasion de la publication de cette étiquette de momie tardive, nous avons tenté de réexaminer les pièces datées du iv^e ou des siècles suivants,

* Alain DELATTRE est Marie Curie Fellow à l'université de Leyde (« Marie Curie Intra-European Fellowship for Career Development », pour le projet « Christians in Egypt » [PIEF-GH-2009-254782]). Klaas A. Worp est professeur émérite de l'université de Leyde. Nous remercions vivement Sofía TORALLAS TOVAR de nous avoir communiqué avant publication une première version de son article « Egyptian Burial Practices in Late Antiquity: the Case of Christian Mummy Labels ».

¹ Ces caractéristiques sont banales, cf. J. QUÆGEBEUR, « Mummy-Labels: An Orientation », [dans:] *Pap. Lugd.-Bat.* 19, p. 232–259, en part. p. 236 (pour le format) et p. 239 (pour l'orientation du texte).

écrites en grec ou en copte. Il est apparu que la plupart des datations ou des identifications des objets comme étiquettes sont sujettes à caution.

T. Brit. Mus. Inv. EA 69517
Reg. No. 1983,0224.3

8,2 x 5,2 x 1,1 cm

Région thébaine
IV^e siècle

- ↓ Σαμαλω
Παῦρις Κα.ο.
μηχ(ανάριος) ἀπὸ κώ(μης)
4 Τερκύθεος
ἀπέθαναι
τῆς εἰς ἰνδικ(τίωνος)

2. 1. Παύριος || 4. 1. Τερκύθεος || 5. 1. ἀπέθανε || 6. εἰς ἰνδικ^κ Tab.

Samalô, fils de Pauris ... méchanarios (?), du village de Terkythis, est mort (...) de la 5^e indiction.

1. Σαμαλω. Le nom est rare : il est attesté seulement dans *O. Bodl.* II 1945, l. 5. Plusieurs noms proches sont attestés dans les papyrus : Σαμαλας, Σαμαλαίς, Σαμαλίος, Σαμαλος (cf. Trismegistos People, s.v.).

2. Παῦρις. Pour le nom et l'étymologie, voir *NB Dem.*, p. 400-401; voir aussi le site Trismegistos People (<http://www.trismegistos.org/nam/detail.php?record=690>).

3. Κα.ο. Il est difficile de déterminer ce qui suit le nom du père du défunt. La troisième lettre de la séquence pourrait être un λ ou un τ, voire un σ. Il pourrait s'agir d'un patronyme (mais non précédé de τοῦ) ou du premier élément d'un composé qui continue l. 3.

4. μηχ(ανάριος). La lecture est incertaine (voir aussi la note précédente). Un *méchanarios* (ouvrier qui actionne une roue à eau) est déjà attesté dans une étiquette de momie (*T. Mom. Louvre* 279 = *CEMG* 706).

5. Τερκύθεος. Sur le toponyme, voir Trismegistos Geo (<http://www.trismegistos.org/geo/detail.php?tm=3636>). On peut ajouter à la bibliographie B. Boyaval, « Sur un toponyme d'Égypte », *La lettre de Pallas* 2 (1995), p. 10; G. Wagner, « Encore Terkythis. Étiquette de momie BM 26273 [a] », *Memnonia* 6 (1995), p. 245-249 (sur cette dernière étiquette, voir la mise au point dans G. Nachtergael, « Étiquettes de momies. Éditions, notes critiques, bibliographie », *CdÉ* 78 (2003), p. 251-276, en part. p. 267-268). Des inscriptions inédites de la montagne thébaine mentionnent également ce toponyme (voir l'annexe de la présente contribution).



Fig. 1. T. Brit. Mus. Inv. EA 69517
(© Trustees of the British Museum)

5. ἀπέθαναι. Le verbe ἀποθνήσκω n'est pas attesté dans d'autres étiquettes de momie, du moins parmi celles reprises dans le Papyrological Navigator.

5-6. τῆς ἐ ἰνδικ(τίωνος). Il n'y a apparemment pas d'indication de mois ni de jour.

LES ÉTIQUETTES DE MOMIE GRECQUES TARDIVES

Le texte du British Museum publié ci-dessus présente la particularité de mentionner une indiction, ce qui est très rare dans les étiquettes de momie. Nous n'en avons trouvé que cinq exemples: SB I 3522 (= CEMG 240); xxii 15415-15417 et *P. Haun.* II 44. En ce qui concerne le dernier document, on peut cependant se demander, vu la nature du texte (qui s'apparente à une épitaphe) et les dimensions anormales de l'objet (24 x 10,3 cm),

s'il s'agit vraiment d'une étiquette de momie : il pourrait s'agir plutôt d'un mémorial ou d'un substitut de stèle funéraire.²

La mention de l'indiction dans le texte du British Museum permet de le dater du IV^e siècle et de le classer parmi les étiquettes tardives. Outre celles qui viennent d'être mentionnées, la *Heidelberger Gesamtverzeichnis* en dénombre seize : SB I 389I (= CEMG 332) ; T. Mom. Louvre 19I (= CEMG 1917) ; 259 (= CEMG 686) ; 267 (= CEMG 694) ; 268 (= CEMG 695) ; 271 (= CEMG 698) ; 273 (= CEMG 700) ; 274 (= CEMG 701) ; 276 (= CEMG 703) ; 279 (= CEMG 706) ; 281 (= CEMG 708) ; 283 (= CEMG 710) ; 287 (= CEMG 714) ; 290 (= CEMG 717) ; 310 (= CEMG 737) ; 316 (= CEMG 743). Le nombre est sans doute à revoir à la baisse : ces documents sont tous datés à partir de la paléographie, mais la brièveté des textes rend ce critère peu fiable.³

La banque de données mentionne même quelques documents plus récents : CPR x 104 (V^e–VI^e), P. Prag. II 183 (VI^e–VII^e), P. Vindob. Tandem 33 (VI^e) et P. Eirene II 11 (VII^e–VIII^e [?]). Les trois premiers sont des papyrus et leur fonction reste imprécise : ce sont de petites étiquettes nominatives, qui ont pu servir à des usages très divers, qui ne sont pas forcément funéraires. Quant à P. Eirene II 11, une étiquette de momie chrétienne,⁴ la datation s'appuie sur la paléographie, notamment l'*alpha* à barre brisée, mais ces critères ne sont pas décisifs.⁵ Rien ne nous semble s'opposer à une datation au IV^e siècle.

² Nous ne suivons pas ici l'interprétation de B. BOYVAL (« Trois notes égyptiennes », *Kentron* 11/2 et 12/1 [1996], p. 73–78, en part. p. 77–78). En revanche, nous le rejoignons sur les différences entre les fonctions d'identification (pour les étiquettes) et de commémoration (pour les planches de bois de dimensions plus importantes et gravées avec un soin particulier), cf. B. BOYVAL, « Dix notes égyptiennes », *Kentron* 17/2 (2001), p. 107–123, en part. p. 108–110.

³ On notera par exemple que T. Mom. Louvre 271 (= CEMG 698), 273 (= CEMG 700) et 316 (= CEMG 743) portent sur une des faces un texte démotique, ce qui est peu compatible avec la datation proposée.

⁴ Le défunt se nomme Apollô, fils de Ména et il est originaire de Koma. Après le patronyme, on lit Σικελή, que l'éditeur interprète comme un matronyme. Or ce nom n'est pas attesté dans les papyrus et surtout il n'est pas précédé ici de *μητρός*, comme il est de règle. On pourrait préférer y voir un ethnique, Σικελή pour Σικελός, « Sicilien ».

⁵ L'*alpha* à barre brisée apparaît dans l'épigraphie grecque dès le milieu III^e siècle avant notre ère.

Cinq étiquettes de momie grecques publiées par Gustave Lefebvre ne sont pas reprises dans les banques de données papyrologiques: ce sont *I. Gr. Chr. Eg.* 686–690, considérées comme chrétiennes, mais non précisément datées. On notera cependant que rien dans les textes 688 et 690 ne permet de les classer comme chrétiens. Dans les autres documents, des croix, chrismes et croix ansées sont visibles, mais on remarquera que les défunts dans les étiquettes 687 et 689 ne portent pas des noms chrétiens, ce qui suggère plutôt une datation au iv^e siècle. Seul le n° 686 présente une onomastique chrétienne:⁶ *Ἡλίας υἱὸς Κυρίλλου*, malheureusement, aucune image du texte n'est disponible et les dimensions de l'objet ne sont pas indiquées:⁷ on ne peut pas, dès lors, s'assurer qu'il s'agit bien d'une étiquette de momie, ni déterminer si l'écriture suggère une date postérieure au iv^e siècle.

Il faut mentionner enfin *I. Deir el-'Azab* 4, une étiquette du Fayoum, dont le texte se compose d'un nom (Phoibammôn) et d'une profession (médecin).⁸ La croix qui précède le texte en assure le caractère chrétien, mais on notera que la datation proposée («6th–8th cent.?») est incertaine. Par ailleurs, les dimensions (7 x 23 x 3 cm) le rapprochent de *P. Haun.* 11 44, qui pourrait être un substitut d'épithaphe.

Au terme de l'analyse des étiquettes grecques, il apparaît que le iv^e siècle peut être considéré comme la limite chronologique après laquelle disparaît la pratique d'identifier au moyen de petites tablettes de bois les corps momifiés. Il est utile de joindre à la discussion les trois étiquettes de momie coptes.

⁶ On lit les noms de *Ψενθηθους Απολλωνίου Πατητος* dans *I. Gr. Chr. Eg.* 687 et sans doute de *Ψενμωνθηθης* dans *I. Gr. Chr. Eg.* 689 (cf. B. BOYAVAL, « Onze notes égyptiennes », *Kentron* 15/1 (1999), p. 75–89, en part. p. 86, qui propose cette lecture [plutôt que † *Ενμωνθηθης*] et discute le caractère chrétien des cinq étiquettes *I. Gr. Chr. Eg.* 686–690).

⁷ La localisation exacte de l'objet est inconnue (cf. Florence CALAMENT, *La révélation d'Antinoé par Albert Gayet. Histoire, archéologie, muséographie*, Le Caire 2005: vol. I, p. 264; vol. II, p. 368).

⁸ T. DERDA & J. VAN DER VLIET, « Four Christian funerary inscriptions from the Fayum (*I. Deir el-'Azab* 1–4) », *JfurP* 36 (2006), p. 21–33, en part. p. 31–33.

LES ÉTIQUETTES DE MOMIE COPTES⁹

Une première étiquette de momie copte a été publiée par Carl Schmidt en 1894.¹⁰ Il s'agit d'un fragment de bois conservé au Musée de Leyde (Inv. 98 ; TM 88089). L'interprétation de l'objet comme étiquette a été admise dans de nombreux travaux et reprise dans le *Sammelbuch* copte (*SB Kopt.* II 1065). Un élément pourtant est gênant : la taille de l'objet (14,5 x 18,5 cm) et son épaisseur (3–4 cm), non mentionnés dans l'édition. En effet, les étiquettes de momie mesurent habituellement environ 10 x 5 cm, avec une épaisseur variant entre 0,5 et 1 cm.¹¹ On notera par ailleurs que le texte a été sculpté, avec soin, dans le bois. Ces éléments permettent de penser, comme pour *P. Haun.* II 44 et *I. Deir el-'Azab* 4 déjà cités, qu'il s'agit plutôt d'un mémorial ou d'une stèle funéraire, certes de petites dimensions.¹²

Une deuxième étiquette copte a été publiée par Naphtali Lewis en 1936. Il s'agit d'un fragment de bois de l'ancienne collection privée de Robert Forrer.¹³ La taille de l'objet (25,5 x 12,7 x 2,7 cm) et le fait qu'il porte un texte incisé de nature clairement funéraire (cf. l. 5–6 : $\bar{\eta}\tau\alpha\bar{\alpha}\mu\bar{\iota}\tau\omicron\bar{\nu}$ $\bar{\epsilon}\mu\omicron\bar{\alpha}$, « il s'est reposé », formule usuelle dans les épitaphes) suggèrent ici aussi qu'il s'agit d'une stèle et non d'une étiquette.

⁹ Nous ne tenons pas compte ici des étiquettes bilingues grec et vieux-copte (TM 40194 et 40213), qui sont antérieures. On notera par ailleurs que *SB Kopt.* III 1690, décrit comme « Unidentifizierbares », reprend en fait le texte d'une étiquette de momie grecque des II^e–III^e siècles (*SB XII* 10838).

¹⁰ C. SCHMIDT, « Ein altchristliches Mumienetikett nebst Bemerkungen über das Begräbniswesen der Kopten », *ZÄS* 32 (1894), p. 52–63, en part. p. 62.

¹¹ Cf. QUAEGBEUR, « Mummy-Labels » (ci-dessus, n. 1), p. 236, qui cite deux exemplaires de taille inhabituelle (20 x 10 cm) et percés de trois trous ; l'auteur indique « here it may be asked whether these holes could not have been designed to be affixed by means of wooden pegs, perhaps to a simple wooden coffin ».

¹² Sur les épitaphes en bois, cf. Marie-Hélène RUTSCHOWSCAYA, « Woodwork, Coptic », [dans :] *Copt. Enc.* 7, p. 2325–2347, en part. p. 2335–2336. Voir aussi QUAEGBEUR, « Mummy-Labels » (ci-dessus, n. 1), p. 237 : l'étiquette peut parfois être « regarded as a cheap substitute for the grave stele ».

¹³ N. LEWIS, « Mummy-ticket from Achmîm-Panopolis », *Mizraim* 2 (1936), p. 70–72 (= TM 92862). Sur la collection Forrer, voir <http://www.trismegistos.org/coll/detail.php?tm=417&i=1>. Le texte est maintenant conservé à la McGill University Library.

Reste enfin le morceau de bois publié par l'un des auteurs de cet article en 2005 : l'objet mesure 16,5 x 3,8 cm, ce qui correspond aux dimensions d'une étiquette de momie.¹⁴ Le texte se réduit à un nom et une filiation. Même si le bois n'est pas perforé et que le texte est incisé, il semble bien possible – mais pas certain – qu'il s'agisse cette fois d'une étiquette de momie rédigée en copte. Il faudrait sans doute revoir la date proposée dans l'édition (v^e–vi^e siècle). L'écriture, très soignée, offre peu d'éléments discriminants ; l'objet pourrait dater du iv^e siècle.

L'examen permet donc de remettre en cause l'existence d'étiquettes de momie après le iv^e siècle. Si l'on trouve encore des étiquettes au iv^e siècle, si elles sont parfois chrétiennes, leur nombre est très réduit, sans doute parce que la pratique de la momification dans l'Égypte chrétienne a changé. Si les corps font bien l'objet d'un certain traitement, les méthodes d'embaumement ne sont plus les mêmes : on ne pratique plus d'incision sur le corps et on semble se limiter à entourer le corps, préalablement habillé, de bandelettes et à y répandre du sel.¹⁵ Des opérations si simples et si rapides ne justifiaient plus l'usage des étiquettes pour identifier les défunts.

ANNEXE

TERKYTHIS DANS UN GRAFFITO INÉDIT DE LA MONTAGNE THÉBAÏNE

L'inscription est gravée dans une faille sur le versant sud de la cîme thébaine, pratiquement au sommet du plateau, face à la ville de Djême. Le

¹⁴ A. DELATTRE, « Une étiquette de momie copte de l'ancienne collection G. A. Michaelides », *CdÉ* 80 (2005), p. 373–374. Les dimensions n'étaient pas indiquées dans le catalogue de vente où était parue une photographie de l'objet, mais elles le sont sur le site de la galerie Barakat qui met à nouveau l'étiquette en vente. Nous remercions Sofia TORALLAS TOVAR de nous avoir communiqué cette information.

¹⁵ Cf. G. CASTEL, « Étude d'une momie copte », [dans :] *Hommages à la mémoire de Serge Saumeron* II, Le Caire 1979, p. 121–143 ; W. R. DAWSON & G. E. SMITH, *Egyptian Mummies*, Londres 1924, p. 130. À la bibliographie mentionnée dans DELATTRE, « Une étiquette » (ci-dessus, n. 14), n. 4, on peut ajouter désormais : H. FÖRSTER, « Mumifizierung von Christen in Ägypten – Eine Religionsgeschichtliche Anfrage », *JCS* 10 (2008) p. 167–182.

graffito est inédit, mais a été publié en fac-similé dans les *Graffiti de la montagne thébaine* (n° 3764).¹⁶ Le texte est truffé d'erreurs, qui rendent l'interprétation du début des lignes 2 et 3 incertaine. On comprend en tout cas qu'un certain Hôriôn a transporté de l'eau et du pain pendant plusieurs jours, du village de Terkythis à la montagne des Memnonia.

Il faut sans doute reconnaître le même personnage dans deux inscriptions du monastère de Phoibammôn, situé dans la montagne, à quelques kilomètres au sud: *I. Mon. Phoeb.* 1 et 3 (= *SEG* xxiv 1218 et 1219), où l'on trouve un (*Αὐρήλιος*) *Ῥορίων νεώτερος*. L'interprétation de notre texte doit sans doute s'appuyer sur ces inscriptions et quelques autres du même monastère.¹⁷ On lit ainsi dans *I. Mon. Phoeb.* 1 (= *SEG* xxiv 1218): *καταγκήσωμεν περὶ τῶν | τιρόνων ἕως ἂν ἐλέησεν ἡμῶν | ὁ Θεὸς καὶ ἐξάγαγεν ἡμᾶς | ἐν σωτήριον χωρὶς ἁμαρτιῶν || καὶ σώσωμεν πάντας. | Αὐρήλιος Ῥορίων νεώτερος | ἐγράφη*, «Nous avons été retenus de force (comprendre *κατηναγκάσθημεν* ?) parmi les recrues, jusqu'à ce que Dieu eût pitié de nous et nous mît en sûreté sans fautes, et nous avons été tous sauvés. Aurélius Hôriôn le Jeune a écrit»; dans *SEG* xxxiv 1223: *ἐκρύπτομεν ὡδὶ || περὶ Σεκοντί[ν]ου [[δου]].ε.ε. | δούξ*, «nous nous sommes cachés ici à cause du Duc Secundinus»; dans *SEG* xxiv 1224: *Θεῶ καὶ ἐλέω. | Προσα(ν)τῆ στρατιώτης | δούξ· εἰσκρύβωμεν | περὶ αὐτοῦ κα(ι) ἐδιεκρίνατο || ἡμᾶς· ἀναχωροῦ|μεν εἰς ὦδε*, «À Dieu et à la miséricorde. Un soldat du duc se présente (?). Nous nous cachons (?) à cause de lui et il nous a désignés (?). Nous venons nous réfugier ici»; enfin, dans *I. Mon. Phoeb. Copt.* 43, l. 1-5: *περοογ νταγτ|ειωκε μοι ριτη | μματοι πε σογ κῆ | μφαρμ(ογθι) || ηρογν μπιτοπος*, «Le jour où j'ai été poursuivi (*διωκεῖν*) par les soldats est le 25 de Pharmouthi, à l'intérieur de ce lieu...». Les chercheurs y ont vu des témoignages de soldats recrutés de force qui avaient

¹⁶ Cf. J. ČERNÝ *et alii*, *Graffiti de la Montagne Thébaine*, Le Caire 1969–1983, vol. III/6, pl. CCLXXXII; pour la localisation, cf. vol. II/5, plan 181. Dans le cadre d'un projet de recherches, dirigé par Guy LECUYOT, sur les vestiges chrétiens des secteurs sud de la montagne thébaine, Alain DELATTRE a eu l'occasion d'examiner l'original.

¹⁷ Nous reproduisons ici pour les inscriptions grecques le texte du *SEG* et la traduction, légèrement modifiée en ce qui concerne *SEG* xxiv 1224, de R. RÉMONDON dans *I. Mon. Phoeb.* Voir aussi le compte rendu par J. SCHWARTZ (*CdÉ* 42 [1967], p. 251–254) et les amendements proposés dans le *SEG*.

déserté. Il semble en tout cas qu'il y ait eu dans la région des opérations militaires, dont notre texte fait aussi écho. La situation de l'inscription, dans un lieu qui domine la vallée, suggère que l'endroit a pu servir de base de repli ou de point de contrôle, dont le ravitaillement aurait été assuré par Hôriôn.

Graffito 3764

20 x 19,5 cm

IV^e siècle

Ὠρίων νεώτερου
 ...τα ἀπὸ Τερκύθειας
 ..υπτου εἰς ὄρου
 4 Μεμνονιον
 καθ' ἐκάστον ἡμέρων
 ἔδατι ποτήριου
 δύο καὶ ψομία
 ξβ

1. I. νεώτερος || 3. I. ὄρος || 4. I. Μεμνονείων || 5. I. ἐκάστην ἡμέραν ||
 6. I. ἔδατος ποτήρια || 7. I. ψομία

Hôriôn le jeune ..., de Terkythis ... vers la montagne des Memmonia, chaque jour deux jarres d'eau et 62 pains.

Sous le texte, un autre graffito (n° 3765) donne les noms de six personnes, sans doute les compagnons d'Hôriôn.¹⁸

1. νεώτερου. Il faut sans doute comprendre νεώτερος (cf. ου pour os dans ὄρου l. 3); sur le personnage, cf. ci-dessus.

2. ...τα. Nous ne savons comment interpréter le passage, qu'on peut lire ..υτα ou ..υτα. On s'attendrait à une forme verbale qui signifierait «j'apporte» ou «j'ai apporté».

¹⁸ Cf. ČERNÝ *et alii*, *Graffiti* (ci-dessus, n. 16), vol. I, pl. CCLXXXII, n° 3765. On y reconnaît les noms suivants: Πανισηου, Ὠρίων, Θέων, Παθερμου(θιος), Πλήνης. Les deux inscriptions sont placées l'une au-dessus de l'autre. La partie droite des deux premières lignes de 3765 semble pouvoir éventuellement faire partie de l'inscription 3764. Il ne s'agit cependant que de quelques lettres, en bonne partie illisibles, et le texte 3764 semble complet.



Fig. 2. Graffito 3764 (photo: A. Delattre)

Τερκύθεως. Sur Terkythis, voir la note à la ligne 4 de l'étiquette de momie publiée plus haut. À proximité de notre inscription, le graffito n° 3762 mentionne également le toponyme (on lit à la première ligne, la seule lisible: ἀπὸ Τερκύθεως).

3. ..υπτου. La première lettre ressemble à un κ. On pourrait songer à lire κρυπτου, à comprendre κρυπτῆ, «en secret», cf. *SEG* xxiv 1223 (ἐκρύπτομεν). Dans ce cas, nous aurions bien une forme verbale l. 2 (voir le commentaire ci-dessus). On ne peut cependant exclure que le verbe ait été noté au début de la l. 3; il faudrait alors lire autre chose l. 2 (éventuellement le titre d'Hôriôn).

4-5. ὄρου || *Μεμμονιον*. L'expression est attestée dans quelques documents: *P. Lond.* I 77, l. 27; 76; *SB* I 4319, l. 6; III 7240, l. 9.

6. ἔδατι. Pour la confusion entre υ et ε, cf. Gignac, *Grammar* I, p. 273-274.

Alain Delattre

Klaas A. Worp

Universiteit Leiden
Papyrologisch Instituut
Universiteitsbibliotheek
Witte Singel 26-27
2311 BG Leiden
PAYS-BAS

e-mail: adelattr@ulb.ac.be
kaworp@zonnet.nl